

30 décembre 2011 : Mail de M. Bernard Debré au Secrétaire Général de la CNO

Monsieur le Secrétaire général,

La réunion organisée le jeudi 22 décembre dernier n'était qu'un premier tour de table auquel était convié le GFIO dont fait partie votre chambre.

A cet égard, sans rentrer dans une polémique dont certains semblent se nourrir, je me permets de rappeler que Monsieur GERSANNOIS, se présentant comme le représentant de ce groupement, a lui-même déterminé la date de cette réunion, afin de pouvoir y assister et, à son retour de Londres, y représenter le GFIO, ce qui semblait être dans ses attributions.

La veille, alors que les autres associations avaient prévu d'être représentées, il a annoncé qu'il "s'efforcera de venir malgré un déplacement à Amsterdam". Il est donc inexact d'écrire que "un des principaux acteurs du processus de reconnaissance de cette discipline de la santé (est) mis à l'écart des discussions" : c'est lui-même qui ne donne pas les moyens d'y être représenté, j'ai la naïveté de penser qu'une association nationale peut mandater un membre parisien pour la représenter, même dans un agenda resserré.

Cette réunion a été maintenue en raison d'un entretien que j'avais le soir même avec le ministre de la santé, nos agendas respectifs ne permettant que cette date et cet horaire.

Il résulte de ceci que si le GFIO, et à travers lui la chambre nationale des ostéopathes n'ont pu être présents à cette réunion, ce que je regrette bien vivement, ce n'est pas de mon fait.

Je trouve particulièrement faussée la présentation des faits de vous avez l'ambition de donner dans le communiqué du 22 décembre dernier que vous avez mis en ligne sur votre site internet.

Vous évoquez dans ce même communiqué la date du 13 janvier prochain. Comme mon collaborateur l'a déjà écrit à Monsieur SALA, aucune réunion n'est pour le moment inscrite dans mon agenda et je m'interroge sur l'origine de cette rumeur de réunion. Je suis disposé à vous recevoir à cette date à mon bureau à l'Assemblée nationale, encore faudrait-il que vous me demandiez formellement de le faire dans ces conditions.

Il est évident que, dans la perspective de l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale, je suis tout disposé à entendre vos propositions concrètes, constructives et réalistes, et n'entend pas vous écarter, ni aucune autres des associations du GFIO dont les représentants sont en copie de ce mail.

Du reste, le Ministre a également acté le principe d'une table-ronde avec l'ensemble des représentants des divers composantes de la profession et moi-même, à son ministère, dans les prochaines semaines.

Dans cette attente, je remercie chacun des destinataires de ce courrier électronique de publier sur son site internet cette réponse à votre communiqué que j'estime m'avoir mis en cause.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pr. Bernard DEBRÉ/*

*Ancien Ministre
Député de Paris/